

ettre d'info Gens du voyage

Service Habitat / Logement

ACCUEIL

AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE À SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE

Origine du projet

Ce terrain a été aménagé afin de pouvoir accueillir de façon temporaire un groupe familial. Celui-ci est composé de sept ménages en itinérance et ancrés depuis de nombreuses années sur le territoire de la communauté de communes. Une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) lancée en 2019 a permis d'identifier les besoins et les projets de vie de ces ménages. Ces derniers étaient notamment en attente d'une proposition d'habitat pérenne et adaptée à leur mode de vie.



7 parcelles de 120 m²

1 module sanitaire
collectif

3 conteneurs pour
le stockage



Le terrain de Saint-Georges-sur-Loire au premier semestre 2022

Suite aux dernières élections municipales, le projet d'habitat adapté amorcé a été stoppé, la nouvelle équipe souhaitant retravailler le projet.

En conséquence et dans cette attente, la commission « accueil des gens du voyage » et les maires des différentes communes impactées par le stationnement en diffus de ces ménages se sont mis à la recherche de terrains afin d'en proposer un au groupe familial. La commune de Saint-Georges-sur-Loire a repéré un terrain identifié dans son Plan Local d'Urbanisme comme pouvant accueillir ce projet.

Commencés fin 2020, les travaux ont évolué au fur et à mesure des contraintes de construction :

- ▶ le dépôt d'un permis d'aménager;
- ▶ les aménagements;
- ▶ la protection de l'environnement;
- ▶ la réalisation des travaux.

Ce projet a été travaillé en étroite collaboration entre les familles et la municipalité.

L'aménagement du terrain a été financé à hauteur de 53% par la Région des Pays de la Loire dans le cadre du Fonds « Pays de la Loire investissement intercommunal ».

En février 2022, les travaux d'aménagement terminés, les familles ont pu prendre possession du terrain.

L'aménagement du terrain

Le terrain dispose de sept parcelles bien délimitées d'une surface de 120 m² et dotées chacune :

- ▶ d'un compteur d'eau et d'électricité individuel ;
- ▶ d'un module sanitaire collectif (WC et douche) ;
- ▶ de trois conteneurs pour le stockage de la ferraille, conteneurs loués aux familles qui en ont le besoin.

La gestion du terrain

Le règlement intérieur et les modalités de participation financière ont également été travaillés avec les familles et les travailleurs sociaux de l'Abri de la Providence/Voyageurs 49. Le but était d'accompagner progressivement les familles à intégrer dans leur budget les charges liées à leur installation sur un terrain en location (eau, électricité, déchets ...) et ce, dans l'objectif d'intégrer dans l'avenir un habitat adapté.

La gestion administrative et financière a été déléguée au même gestionnaire privé que pour l'aire d'accueil de Chalonnes-sur-Loire (L'Hacienda-SG2A). Les petits travaux d'entretien du site sont à la charge des familles pour qu'elles s'approprient progressivement leur lieu de vie.

Le travail d'accompagnement des familles

Un travail partenarial fort a été mené avec l'Abri de la Providence/Voyageurs 49. Ce partenariat se poursuit et il a été renforcé par le CCAS de Chalonnes-sur-Loire (labellisé France Services), et le CCAS de Saint-Georges-sur-Loire. Plusieurs rencontres, notamment, sous la forme d'après-midi jeux, ont eu lieu avec ces partenaires, permettant ainsi de faire connaître les missions de chacun au groupe familial.

Ceci doit favoriser et amener progressivement les familles et la commune dans une démarche d'« aller-vers ». Plusieurs axes de travail sont à engager ou à poursuivre avec les partenaires, en particulier sur la scolarisation, la domiciliation des familles ...

Et la suite...

Les familles se sont bien appropriées les lieux. En itinérance depuis de nombreuses années, elles ont cependant quitté le terrain temporaire durant la période estivale pour voyager. De retour sur le terrain depuis la rentrée, et après six mois de stationnement, les familles s'interrogent sur leur devenir. La réflexion sur le projet d'habitat adapté va être réengagée.



L'aire de stationnement de Saint-Georges-sur-Loire

Credit photo: CCILA - 2022

53%

Financés
par la région
des Pays
de la Loire



Un après-midi jeux avec les enfants

Credit: CCILA - 2022

Liens presse :

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-georges-sur-loire-49170/quel-terrain-pour-les-gens-du-voyage-6433a9f0-bfa6-4b6c-b65a-26443bf3480b>

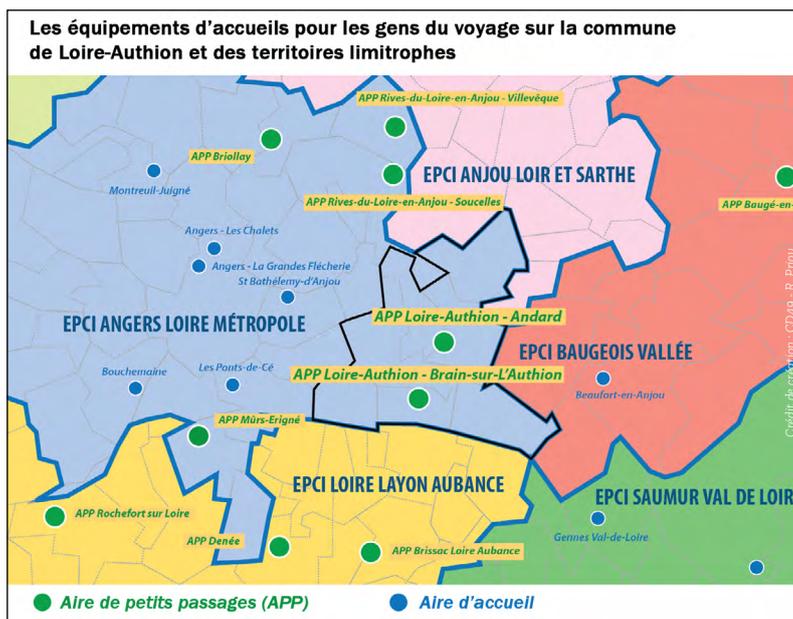
<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/brissac-loire-aubance-49320/loire-layon-aubance-un-terrain-specifique-pour-les-gens-du-voyage-a-saint-georges-sur-loire-eea8f14a-9b2f-11ec-99ef-76891fd31cde>

Contact : Mathilde Anquetil, chargée de mission gens du voyage / Action sociale à la Communauté de communes Loire Layon-Aubance - 02 41 54 80 93 / mathilde.anquetil@loirelayonaubance.fr

L'HABITAT

La conduite d'un diagnostic territorial sur la commune de Loire-Authion

La commune de Loire-Authion a intégré la communauté urbaine d'Angers en 2018. Elle est, à ce jour, la deuxième commune la plus peuplée d'Angers Loire Métropole avec près de 16 000 habitants et la plus vaste en superficie. Celle-ci se compose de deux unités très contrastées avec trois communes très contraintes par le Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) au sud et quatre communes au nord en plein développement démographique.



La commune compte plus de 5000 habitants. Elle est donc inscrite obligatoirement au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. La réalisation d'un diagnostic territorial répond à une préconisation du schéma actuel avec pour objectif de quantifier et d'identifier les besoins d'ancrage et de cibler les réponses adaptées. Ce diagnostic a été confié à l'association Tsigane Habitat et a été lancé en mai dernier.

La restitution de la première phase de ce diagnostic s'est déroulée le 11 octobre dernier. Certains constats ont été émis :

- ▶ 27 terrains privés sont présents sur l'ensemble de la commune nouvelle.
- ▶ L'usage de l'aire de petits passages de Loire-Authion, site d'Andard, est principalement lié à un seul groupe familial.
- ▶ Les stationnements illicites comprennent, en moyenne, 20 caravanes (soit 10% du stationnement illicite d'Angers Loire Métropole).

Les principales préconisations présentées sont :

- ▶ La réalisation d'un lot de cinq Terrains familiaux locatifs (TFL) pour les ménages régulièrement utilisateurs de l'aire de petits passages.
- ▶ La réhabilitation et l'agrandissement de l'aire de petits passages d'Andard pour 15/20 places caravanes.
- ▶ La réalisation d'une aire de petits passages estivale de 15/20 emplacements sur la façade ligérienne.

Les échanges qui ont suivi la présentation des premiers résultats du diagnostic ont permis de consolider l'enjeu partagé de l'accueil sur la commune et de pointer la cohérence nécessaire entre les préconisations inscrites et les besoins réels du territoire. L'identification des fonciers à mobiliser fera l'objet de futurs échanges.

Contact :

Philippe Renazé, directeur du Service d'Accueil des gens du voyage à Angers Loire Métropole,
02 41 22 12 70 - philippe.renaze@angersloiremetropole.fr

LA VIE SOCIALE

Favoriser l'accès au numérique des voyageurs



Le recours au numérique se développe depuis plusieurs années via une dématérialisation accrue. Sans accès ni maîtrise de l'utilisation des outils numériques, l'insertion sociale des voyageurs est rendue plus difficile.

Dans ce contexte, le Département a lancé une étude numérique portant sur « l'accès aux réseaux des 27 aires permanentes d'accueil du Maine-et-Loire ».

Elle prévoit trois phases :

1. un diagnostic ;
2. une recherche de solutions techniques ;
3. des préconisations.

Ce travail permet d'engager une réflexion entre les différents acteurs sur l'opportunité de réaliser des travaux favorisant l'accès aux réseaux, et de ce fait, favoriser l'usage du numérique par les voyageurs.



Crédit photo : CD49

Etude par M. Beaune (BE Gelineau) et M. Abayou (Angers Loire Métropole) des équipements présents à l'entrée de l'aire d'accueil des Ponts-de-Cé



Crédit photo : Centre Social du Chemillois

La prise en compte du numérique dans l'accompagnement des publics reste un enjeu fort. Plusieurs opérateurs en charge de l'accompagnement, tant sur le volet social que sur le volet emploi des voyageurs ont bénéficié d'une formation sur la thématique du numérique afin de développer des outils, et mettre en œuvre des ateliers collectifs.

En complément, Voyageurs 49 a réalisé un diagnostic sur l'équipement des familles et l'usage du numérique.

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2018-2023 et la future feuille de route du réseau départemental numérique prévoient de poursuivre ce travail via un plan d'action sur quatre niveaux avec notamment le développement de partenariats locaux.

Le bilan de ces différents travaux sera disponibles fin mars et permettra d'avoir une vision globale des futurs besoins techniques, financiers et humains à déployer.

Liens presse :

Lien vers le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2018-2023 du Maine-et-Loire : http://www.maine-et-loire.gouv.fr/IMG/pdf/schema_des_gens_du_voyage_16.01.2019_4_bat.pdf

Feuille de route territoriale Anjou Numérique : <https://www.anjou-numerique.fr/accompagnement-numerique/>

Article sur la formation au centre social du Chemillois : <https://bocal.csc49.fr/2022/02/02/des-tutoriels-de-poche-pour-realiser-des-demarches-en-ligne/>

Contacts Coordinateurs du schéma :

Sébastien Tusseau : 07 52 63 86 45 / s.tusseau@maine-et-loire.fr
Hélène Hayton : 06 02 17 06 52 / h.hayton@maine-et-loire.fr

Contact Abri de la Providence/Voyageurs49 :

Emmanuelle Pha : 06 67 70 29 11 / e.pha@abridelaprovidence.fr



105
participants

RETOUR SUR ...

La rencontre « Collectivités et gens du voyage »

Le Département de Maine-et-Loire et l'État, co-pilotes du schéma départemental, se sont associés dans l'organisation de la rencontre « Collectivités et gens du voyage » du 11 octobre dernier à la Cité des associations à Angers. Ce séminaire répondait à des objectifs inscrits dans le schéma départemental actuel.

« Merci pour cette journée ! Bravo pour l'organisation et les rencontres que vous nous avez permis. »

La compétence « création, aménagement, entretien, gestion des aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux locatifs » est depuis 2017 aux mains des EPCI à fiscalité propre à titre obligatoire. Toutes les intercommunalités n'ont, à ce jour, pas les mêmes moyens humains, financiers, techniques pour répondre à cette nouvelle compétence.

Les objectifs de cette journée étaient notamment d'apporter aux élus, techniciens et partenaires, divers éclairages techniques, juridiques mais également de favoriser le partage d'expériences et mieux présenter les projets et dynamiques en cours.

« Mardi a été une belle journée et productive ! »

Cette journée technique se composait de plénières le matin et d'ateliers thématiques l'après-midi. Quelques thèmes-clés ont été abordés par les acteurs impliqués au quotidien : l'habitat des familles du voyage, la scolarisation, la santé, l'urbanisme et l'inscription des voyageurs dans la vie locale.

Contact :

Sébastien Tusseau, coordinateur du schéma départemental, du Département de Maine-et Loire
02 41 18 80 75 / s.tusseau@maine-et-loire.fr



Introduction du séminaire par Pierre Ory, Préfet de Maine-et Loire



Intervention de Gilles Leroy, vice-président du Département de Maine-et-Loire, en charge de l'insertion, de l'habitat, du logement et de la politique de la ville

POUR ALLER PLUS LOIN

Réactualisation du guide « Stationnement des résidences mobiles » à l'attention des collectivités

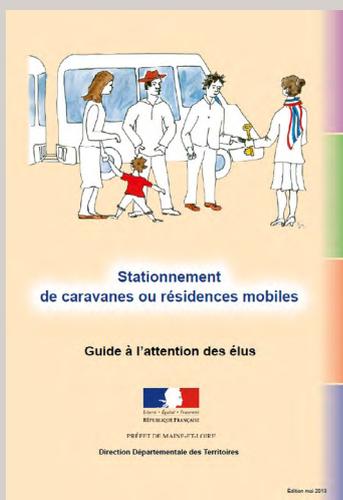


Illustration de l'ancien guide

En complément et en appui de la rencontre « Collectivités et gens du voyage », les co-pilotes ont souhaité réactualiser le guide « Stationnement de caravanes ou résidences mobiles » datant de 2013. Cette première version était avant tout destinée aux maires afin de les accompagner dans la gestion du stationnement de caravanes ou de résidences mobiles.

Plus qu'une simple réactualisation, l'approche proposée par cette nouvelle version se veut plus exhaustive, avec des conseils pratiques sur :

- ▶ les démarches à effectuer ;
- ▶ les écueils à éviter ;
- ▶ la transmission de repères sur la réglementation en vigueur en matière de police.

Des modèles de protocole d'occupation temporaire des aires, de règlement intérieur, mais aussi d'arrêté préfectoral portant interdiction du stationnement des résidences mobiles des gens du voyage seront désormais accessibles sur le portail de l'État et donc réactualisés autant que possible.

Cet outil supplémentaire doit aider les élus à mettre en œuvre les dispositifs inscrits dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage actuel. Le nouveau guide sera transmis prochainement par mail et par voie postale.

Lien : <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/l-accueil-des-voyageurs-gens-du-voyage-r247.html>

Contact : Marie-Isabelle Lemierre, responsable Habitat, à la Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire
02 41 86 66 09 / marie-isabelle.lemierre@maine-et-loire.fr



L'agenda

28 novembre 2022
Prochaine commission départementale consultative

La commission départementale consultative des gens du voyage en Maine-et-Loire

Rendez-vous annuel essentiel pour le suivi et la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, la commission départementale consultative se réunira le 28 novembre 2022 avec l'ensemble des partenaires impliqués.

Suite à la rencontre « Collectivités et gens du voyage », à la transmission des divers guides et aux EPCI-Tour réalisés ces derniers mois, la commission 2022 sera un moment-clé du suivi du schéma

départemental actuel. En effet, les collectivités compétentes seront amenées à présenter leur bilan à mi-schéma et les perspectives d'ici la fin de celui-ci.

L'ensemble des thématiques seront abordées, la gouvernance du schéma, l'accueil, l'habitat et l'axe social ainsi que les multiples projets en cours autour de la scolarisation, de la santé, du numérique ou de l'insertion professionnelle. Les divers partenaires valoriseront à cette occasion leurs projets.

Lien :
<https://www.maine-et-loire.gouv.fr>

Contact : Sébastien Tusseau, coordinateur du schéma départemental, du Département de Maine-et-Loire - 02 41 18 80 75 / s.tusseau@maine-et-loire.fr

UNE PUBLICATION CONJOINTE DÉPARTEMENT, ÉTAT.



CONTACT

Sébastien Tusseau
Coordinateur du schéma départemental des gens du voyage.
02 41 18 80 75 // s.tusseau@maine-et-loire.fr